



Discours

Jeudi 13 octobre 2022

Jeudi 13 octobre 2022
Allocution du président Edouard FRITCH
Étude du collectif budgétaire n°4

-O-O-O-

Monsieur le Président,
Monsieur le Vice-président du gouvernement,
Mesdames et messieurs les membres du gouvernement,
Mesdames et messieurs les représentants,
Mesdames et messieurs les journalistes
Mesdames et messieurs du public, les internautes,

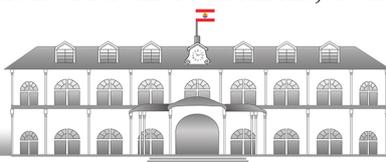
Les débats de cette troisième séance de la session budgétaire s'ouvrent avec l'étude de la modification numéro 4 du budget 2022 et la modification numéro 5 des budgets des comptes spéciaux.

Ces deux modifications s'inscrivent principalement dans la continuité des actions de notre gouvernement pour lutter contre la vie chère et maintenir le pouvoir d'achat dans un contexte de crise mondiale et d'inflation généralisée.

Pour rappel, notre gouvernement, contrairement à ce qui est propagé, a mis en œuvre de nombreuses mesures d'accompagnement en matière de pouvoir d'achat :

- Élargissement de la liste des PPN pour un coût de 600 millions F CFP ;
- Extension de l'exonération de TVA et de CPS aux PGC ; il n'y a aucune taxe sur les PPN et les PGC ; y compris les produits scolaires, matériels cartables, livres, cahiers...
- Maintien du prix de la baguette de pain par le soutien du prix de la farine, qui a surenchéri de 70% en l'espace d'un an : 1 milliard F CFP ;
- Exonération de droits et taxes sur les matériaux de construction dont l'estimation à ce jour est une baisse des coûts de l'ordre de 1,2 milliard F CFP ; y compris les matériaux de construction, les bois traités et non traités, les ciments, les tôles, les pièces détachées des véhicules, etc....
- Augmentations successives du SMIG depuis décembre 2021 : +6,44% ;
- Augmentation du point d'indice des fonctionnaires ;
- Revalorisation des retraites ;
- Poursuite de la revalorisation de l'allocation adulte handicapé ;
- Baisse de la cotisation maladie de 2 points.

Par ailleurs, je voudrais rappeler à nos détracteurs qui sont frappés d'amnésie, que notre action a permis de maintenir les versements, sans discontinuité, de toutes les prestations sociales (allocations familiales, moni ruau, retraites), tout a été payé en temps et en heures malgré les difficultés que connaît la CPS en ce moment, et la poursuite d'une prise en charge





des soins de grande qualité de toute ma population, au prix de critiques parfois acerbes, irrationnelles et accusatrices. Je veux juste vous rappeler, parce que certains ici entretiennent la confusion des esprits, que la mesure qui a permis ce miracle pèse moins de 1% sur l'inflation que nous connaissons depuis le mois d'avril dernier.

Sur le volet de l'énergie, l'action résolue du gouvernement pour atténuer les conséquences de la hausse du prix du pétrole à l'international pour l'ensemble des consommateurs polynésiens s'est traduite par un maintien des prix à la pompe, bien en-dessous des niveaux mondiaux, grâce à l'intervention du Fonds de régulation du prix des hydrocarbures (FRPH) sur plusieurs mois.

La hausse continue des prix du pétrole au cours du premier semestre 2022 nous a contraint à revaloriser les prix à la pompe au 1^{er} juillet dernier, dans des proportions qui n'ont cependant rien à voir avec la réalité des prix : si nous avions dû répercuter les hausses réelles à l'importation, le prix du litre d'essence ne serait pas à 181F aujourd'hui mais à 206F ! En métropole le prix du litre de fuel à la pompe est passé à 2€40, soit 280 FCFP le litre.

Malgré ce réajustement de juillet, nous restons, avec les pays producteurs de pétrole, parmi les moins chers au monde.

Notre vœu le plus cher est ne plus augmenter les prix à la pompe jusqu'à la fin de cette année. Et c'est ce que nous allons faire : nous assistons à une légère baisse des cours mondiaux, elle n'est pas suffisante pour apporter l'équilibre de la trésorerie du FRPH car il nous faut intégrer l'augmentation des cours du dollar qui vient aggraver encore les coûts.

Aussi, et pour répondre à nos engagements, cette mesure de soutien en faveur du pouvoir d'achat de la population nécessite un complément à hauteur de 3 milliards F CFP.

Celui-ci s'ajoute aux 4 milliards F CFP déjà octroyés au compte d'affectation spécial du FRPH lors du précédent collectif budgétaire n°3 et aux 3 milliards de reprise du résultat du FRPH de 2021.

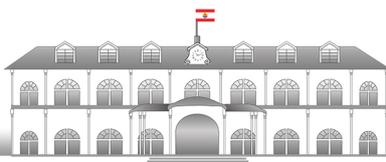
L'effort du Pays totalise donc 10 milliards F CFP pour limiter l'impact de la flambée des prix du carburant et préserver le portefeuille des polynésiens.

Le contexte toujours préoccupant de l'inflation mondiale et de ses conséquences sur le pouvoir d'achat des ménages nous conduit par ailleurs à vous proposer des amendements à ce projet de collectif budgétaire.

Comme je l'avais annoncé lors de mon discours d'ouverture de la session budgétaire, j'ai souhaité que certaines prestations sociales soient augmentées, notamment par soucis d'accompagner les plus faibles d'entre-nous.

Il vous est donc proposé de revaloriser de 5000 F CFP, à compter du mois de décembre, les allocations familiales pour les trois régimes, et non pas seulement pour le RSPF. Nous avons bien entendu le fait que les travailleurs, qui cotisent, subissent aussi la hausse des prix. Nous répondons donc à leur demande légitime en ces temps difficiles. Cette mesure concernera près de 30.000 familles polynésiennes et 62.000 enfants de notre fenua.

Dans le même temps, nous vous proposons également de revaloriser de 5000F CFP le minimum vieillesse pour le porter à hauteur de 85 000 F CFP Cette augmentation concernera près de 17.000 polynésiennes et polynésiens.





Ces mesures pèsent pour 274 millions F CFP sur le budget général, pour servir les bénéficiaires du régime des non-salariés (RNS), et du régime général des salariés (RGS). Un redéploiement des crédits pour 120 millions F CFP est opéré à la mission 991 « gestion financière » pour servir les ressortissants du régime de solidarité de la Polynésie française (RSPF).

Ces mesures nouvelles s'ajoutent à la revalorisation de l'allocation de rentrée scolaire octroyée récemment aux familles les moins favorisées.

Je ne doute pas que votre assemblée votera à l'unanimité ces modifications au projet de collectif budgétaire dès lors qu'elles vont dans le sens de l'amélioration du pouvoir d'achat des familles polynésiennes.

L'affaiblissement du pouvoir d'achat et l'inflation nous incitent à prendre de telles mesures, nos actions étant guidées par l'urgence sociale.

Il convient de noter que le niveau des recettes fiscales d'ores et déjà enregistrées à fin août 2022, permet raisonnablement d'estimer une réalisation des rentrées 2022 bien au-delà des prévisions inscrites au budget primitif.

C'est pourquoi, nous vous proposons d'augmenter, sans risque, les prévisions de recettes de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IS) de 874 millions F CFP et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à l'importation pour 600 millions F CFP.

Cette revalorisation permet de compléter les crédits mobilisés à hauteur de 1 milliard sur les dépenses techniques (c'est-à-dire, pour les techniciens du budget, les admissions en non-valeur, moins importantes que prévues) et le retrait du versement au FIGD pour 1 milliard.

L'ensemble de ces reprises finance les dépenses nouvelles que je viens d'énumérer.

Par ailleurs, à la demande du Haut-Commissaire, j'ai signé avec lui la semaine dernière une convention de mise en œuvre de l'aide alimentaire exceptionnelle accordée par l'Etat lors du vote du projet de loi de finances rectificatif d'août dernier.

Ces 215 millions de francs offerts par l'Etat ne sont pas une aumône mais bien l'expression de la solidarité nationale. Ils serviront à soutenir les 12.500 familles recensées par les services sociaux du Pays.

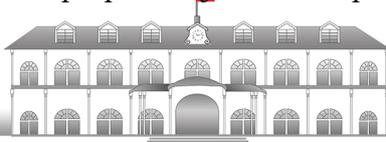
Je m'engage à ce qu'ils soient utilisés avant les fêtes de fin d'année, sous forme de bons alimentaires ou de « kits fa'a'pu », pour ceux qui souhaitent s'orienter vers l'autoproduction et développer l'autosuffisance alimentaire.

Comme je l'expliquais à l'occasion de la signature de la convention, les crises que nous avons subies ces dernières années ont mis nos familles les plus modestes dans la plus grande des difficultés.

C'est ce que démontre le montant des aides du Fonds d'action sociale, le FAS, qui est passé de 1,4 milliard en 2010 à 2,2 milliards en 2021.

Les 215 millions de l'Etat sont inscrits en recettes dans ce collectif, pour 30 millions F CFP afin d'abonder les régimes des salariés et des non salariés et pour 185 millions F CFP sur le budget du compte d'affectation spéciale fonds pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté (FELP), pour les ressortissants du RSPF.

Dans ce contexte difficile et incertain, le gouvernement vous propose également une revalorisation de 5 F CFP du prix d'achat du coprah applicable à partir du 1^{er} novembre 2022 afin de soutenir les coprahculteurs des îles. L'impact est de 10 millions de F CFP sur l'exercice en cours. Un amendement vous sera proposé et je ne doute pas du résultat de votre vote.





Concernant le reste de ce collectif, il s'agit surtout de redéploiements de crédits.

Je souhaite souligner ici l'esprit de responsabilité de tous les ministres dans cet exercice d'optimisation des crédits déjà mis en place, cadré par un contexte de ressources contraintes et prioritairement affectées au FRPH.

Ce sont ainsi près de 2,8 milliards F CFP qui ont été redéployés vers des actions permettant d'engendrer des résultats rapides et tangibles dans chacun des domaines prioritaires.

Par ailleurs, l'effort déjà consenti l'an passé de réduction des crédits dédiés à la masse salariale des membres de cabinet est renouvelé à hauteur de 65 millions F CFP. Cette baisse illustre l'effort de gestion rigoureuse et d'économie souhaité par le gouvernement.

En section d'investissement, les inscriptions proposées conduisent à une diminution de 3,882 milliards F CFP des crédits de paiement (CP).

Il s'agit de mouvements techniques : hors dette et écritures d'ordre (E/O), ces modifications sont ramenées à +415 millions F CFP en CP dont notamment :

- 134 millions de participation au capital de la TEP ;
- 132 millions de subventions au CHPF pour l'achat de matériels ;
- 130 millions pour l'aménagement de la Pointe Riri

Ainsi, un travail de recensement d'opérations à toiler a été effectué afin de pouvoir proposer des dégagements de crédits sur des opérations insuffisamment matures.

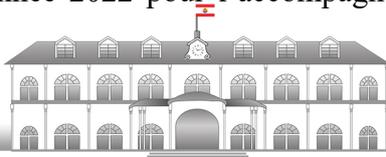
Ces diminutions concernent principalement des opérations foncières et immobilières créées entre les années 1998 et 2021. Parmi ces autorisations de programme, les plus importantes concernent :

- le transfert de biens immobiliers dans le cadre du projet d'aménagements touristiques Mahana beach à Punaauia : moins 2,190 milliards F CFP en AP et en CP ;
- les cessions immobilières au profit de la collectivité sur l'exercice 2020 : moins 1 milliard F CFP en AP. Cette opération n'a connu aucune exécution et sera clôturée au budget primitif (BP) 2023 ;
- les acquisitions immobilières d'opportunité sur l'exercice 2021 : moins 1 milliard F CFP en AP. Cette opération n'a connu aucune exécution et sera également clôturée au BP 2023.

On notera enfin, un redéploiement neutre de montant d'autorisation de programme au sein de la mission 903, partenariat avec les collectivités.

Mes chers amis, depuis le début de cette année, le gouvernement a pris un grand nombre de décisions pour sauvegarder le pouvoir d'achat des ménages. Je vous ai cité en préambule les actions que nous avons menées. Les choses ne s'arrêteront pas là.

Ce que je veux rappeler, c'est qu'aujourd'hui, ce sont déjà plus de 16 milliards qui ont été dépensés en 2022 par le Pays pour amortir les effets d'une inflation mondiale. Des dispositions futures en faveur du pouvoir d'achat, que je vous proposerai avant la fin de cette année, viendront compléter la liste de mesures. Je peux d'ores et déjà vous annoncer que le coût final estimé pour cette seule année 2022 pour l'accompagnement des polynésiennes et des



polynésiens avoisinera 20 milliards F CFP. Cela fait beaucoup d'argent, mais je me suis engagé à accompagner dans les meilleures conditions ma population.

Pendant deux ans de crise sanitaire, nous avons tout mis en œuvre pour sauvegarder les entreprises et les emplois.

Jamais, je crois, un gouvernement n'aura autant fait pour soutenir notre population et nos entreprises face à une succession de crises mondiales qui nous dépassent tous.

Mais les résultats sont là, quoiqu'en disent nos détracteurs.

Le dernier rapport de l'ISPF, qui porte sur le second trimestre 2022, prévoit que nous revenions, dès la fin de cette année, au niveau d'avant crise. Le nombre d'emplois salariés dépasse d'ores et déjà de plus de 1000 le niveau de 2019, dont tout le monde s'accorde à dire que c'était une très bonne année.

Notre économie repart au quart de tour, comme nous l'avions espéré en mettant en place le plan de relance. Et avec elle, c'est l'emploi et donc le quotidien de nombreux polynésiens qui s'est amélioré. Elle est réelle.

Certes, il reste encore beaucoup à faire et je sais que nombre de nos concitoyens souffrent encore.

Notre gouvernement œuvre sans relâche pour faire en sorte que chacun vive dignement des fruits de son travail.

C'est ma priorité depuis le début de la mandature, mais cette priorité est devenue aujourd'hui une obsession.

Venir au soutien de chacun dans ces moments difficiles, sans pour autant mettre en péril l'avenir de nos enfants, voilà le sens des mesures que nous avons proposées depuis maintenant plus de deux ans.

A ceux qui entretiennent la sinistrose à des fins électoralistes ou qui font croire que la solution réside dans les changements institutionnels, moi je réponds que j'ai confiance dans mon pays, j'ai confiance dans la capacité de nos entreprises, j'ai confiance dans notre population et dans notre jeunesse, j'ai confiance dans le bon sens de mes concitoyens, j'ai confiance dans ma majorité ici à l'assemblée de la Polynésie française. Je crois aux valeurs de la solidarité, de l'effort et du travail.

Je sais, parce que c'est déjà le cas, que trouverons en nous l'énergie et les talents nécessaires à la poursuite de la construction de notre pays. La résilience n'est pas un vain mot et je suis confiant lorsque je vois toutes les initiatives qui fleurissent, les forces positives qui se mobilisent. Aux efforts de chacun, aux initiatives de chacun, le pays apporte sa contribution, forte et déterminante, et c'est le sens des nombreuses mesures déjà mises en œuvre et de celles qui s'ajoutent et qui vous sont présentées ce matin. C'est ce qui donne tout son sens au mot : ensemble. C'est pourquoi je veux croire que ce qui nous rassemble sera toujours plus fort que ce qui nous divise.

Ces collectifs du budget général et des comptes spéciaux rajoutent encore aux mesures de soutien déjà proposées, c'est pourquoi je vous invite à les voter à l'unanimité, dans l'intérêt de nos compatriotes.

Je vous remercie de votre attention.

Service de la communication

